



Trail Les Fourgs - Courses Jeunes - Dimanche 06 sept 2026

Description et Infos Pratiques

Public concerné :

Les "courses jeunes" du Trail Les Fourgs concernent les enfants et les ados né(e)s de 2012 à 2022.

Remarque : les jeunes né(e)s entre 2008 et 2011, sont accueilli(e)s sur le parcours de 13 km et courent le matin.

Quand :

Dimanche 06 septembre 2026 **à partir de 13h30.** (Buvette et petite restauration dès le matin)

Lieu :

Les Fourgs (25) Site nordique de La Coupe (sortie du village en direction de la Suisse).

Catégories d'âges :

Ce sont celles de la Fédération Française d'Athlétisme, valables du 01 septembre 2026 au 31 août 2027.

Ordre des départs :

- 1 : catégorie Baby athlétique (2021 et 2022)
- 2 : catégorie Éveil athlétique (2018, 2019 et 2020)
- 3 : catégorie U12 - ou poussin(e)s - (2016 et 2017)
- 4 : catégorie U14 - ou benjamin(e)s - (2014 et 2015)
- 5 : catégorie U16 - ou minime(s) - (2012 et 2013)

inscriptions :

Les inscriptions sont à effectuer sur le site de notre chronométreur Even Outdoor jusqu'au vendredi 04 septembre 23h59, via notre site internet www.skiclub-lesfourgs.com, rubrique "inscription". Après cette date, les inscriptions seront prises le jour même, au bureau des courses, jusqu'à 30 min avant chaque départ, sans majoration de tarif.

Tarif :

5 euros (plus commission éventuelle du prestataire chronométrateur - environ 0,80 €).

Modalités réglementaires et documents à fournir :

Pour les catégories "Baby athlétique" et "Éveil athlétique" :

Fournir uniquement une "autorisation parentale" (voir modèle fourni en annexe).

Pour la catégorie U12 :

a) Fournir une "attestation de questionnaire santé" après avoir répondu de manière confidentielle au "questionnaire de santé pour mineurs" et une autorisation parentale (voir modèles en annexe)

Ou

b) Fournir une licence en cours de validité délivrée par la Fédération Française d'Athlétisme et une autorisation parentale.

Ou

c) Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Trail en compétition datant de moins de 6 mois au jour de la course et une autorisation parentale.

Pour les catégories U14 et U16 :

a) Fournir une "attestation de questionnaire santé" après avoir répondu de manière confidentielle au "questionnaire de santé pour mineurs" et une autorisation parentale (voir modèles en annexe).

Ou

b) Fournir une licence en cours de validité délivrée par la Fédération Française d'Athlétisme et une autorisation parentale.

Ou

c) Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Trail en compétition datant de moins de 6 mois au jour de la course et une autorisation parentale.

Ou

d) Fournir un Pass Prévention Santé (PPS) – gratuit et valable uniquement le jour de la course – à réaliser sur le site de la Fédération Française d'Athlétisme www.athle.fr - Il s'agit simplement de répondre au questionnaire de santé sur le site de la fédé. À l'issue de la procédure, un numéro de PPS et un QR-code sont attribués au(à la) mineur(e) – Fournir également une autorisation parentale.

Classements et récompenses :

Catégorie Baby athlétique et Éveil athlétique : Podium filles et podium garçons (1e, 2e et 3e), pas de classement au-delà de la 3ème place, tous les jeunes recevront une récompense.

Catégories U12, U14 et U16 : Podium filles et podium garçons (1e, 2e et 3e), affichage du classement scratch à l'issue des courses, tous les jeunes recevront une récompense.

Les podiums de toutes les courses jeunes seront faits après l'arrivée du dernier concurrent de la dernière course de l'après-midi.

Comportement et état d'esprit :

Les courses se déroulent dans une ambiance conviviale. Chaque jeune aura une attitude respectueuse envers ses camarades. Chaque parent et chacun des accompagnateurs veillera à avoir une attitude bienveillante envers tous les enfants - y compris le(s) sien(s) -.

Le plaisir de courir prime par rapport à la performance.

Parcours (présentés à titre indicatif, modifications possibles)

Parcours Baby Athlétique (2021 et 2022) - 400 m / 12 m D+ (1 boucle) :



Parcours Éveil Athlétique (2018, 2019 et 2020) - 800 m / 25 m D+ (1 boucle) :



Parcours U12 (2016 et 2017) - 1 500 m / 40 m D+ (1 boucle) :



Parcours U16 (2012 et 2013) - 4,8 km / 140 m D+ (2 boucles) :

Parcours U14 (2014 et 2015) - 2,4 km / 70 m D+ (1 boucle) :



À bientôt Aux Fourgs !

Autorisation parentale

(à fournir le 06 septembre 2026 au moment du retrait du dossard ou de l'inscription au bureau des courses)

Je soussigné(e).....responsable légal(e)

de l'enfant (NOM Prénom).....né(e) le :...../...../.....

l'autorise à participer au Trail Les Fourgs (course jeunes), organisé par le Ski-club Les Fourgs, le dimanche 06 septembre.

Je fournis le document suivant (cochez la case correspondante) :

☐ Attestation questionnaire de santé (en bas de cette feuille) (U12, U14, U16).

ou

☐ Licence FFA en cours de validité n° :.....(U12, U14, U16).

ou

☐ Certificat médical de non contre-indication à la pratique du trail datant de moins de 6 mois. (U12, U14, U16).

ou

☐ Pass Prévention Santé (PPS) n°..... (U14, U16).

Fait à:le/...../..... Signature :

Attestation questionnaire de santé

Je soussigné(e).....atteste que le questionnaire de santé de : (NOM Prénom de l'enfant dont je suis le(la) responsable légal(e)) :

..... comporte uniquement des réponses négatives.

Je n'ai donc pas besoin de présenter un certificat médical aux organisateurs du Trail Les Fourgs qui a lieu le 06 septembre 2026.

Fait à:le/...../..... Signature :

Questionnaire de santé pour mineur(e)

Issu du site internet de la Fédération Française d'Athlétisme – août 2026

(document confidentiel, ne pas communiquer à l'organisateur)

Depuis l'année dernière :		
<i>Ces questions concernent ton état de santé au cours de l'année écoulée : blessures, maladies, traitements ou hospitalisations.</i>	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré(e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé(e) sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines) :		
<i>Ces questions portent sur des douleurs ou symptômes qui durent depuis quelques temps, même s'ils semblent légers.</i>	OUI	NON
Te sens-tu fatigué(e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? Que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
Aujourd'hui :		
<i>Ces questions concernent ce que tu ressens en ce moment : ton énergie, ton souffle ou d'éventuelles gênes pendant le sport.</i>	OUI	NON
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir un médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
Questions à faire remplir par tes parents :		
<i>Ces dernières questions sont à compléter avec ton parent ou responsable légal avant de valider le questionnaire.</i>	OUI	NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (examen médical prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans)		

L'absence de réponse "OUI" atteste que vous n'avez pas besoin de fournir de certificat médical à l'organisateur de la course à pied (trail).